



Mai à vélo x Allianz : une affaire qui roule pour la prévention routière

Parce que faire du vélo en toute sécurité fait partie intégrante des enjeux de Mai à vélo, Allianz Prévention nous accompagne sur la diffusion des messages-clés.

Au menu de cette newsletter : tournée estivale, retour d'expérience, infos utiles et vidéos : on vous donne les dernières actus sur la prévention à vélo !

Tournée estivale pour l'Allianz Prévention Tour

Afin de sensibiliser le grand public aux enjeux de la sécurité routière, Allianz Prévention organise une série d'animations gratuites du **20 juillet au 7 août**, de 10h à 18h, dans plusieurs villes du littoral.

N'hésitez pas à venir participer aux animations proposées pour vivre une expérience pédagogique, mieux appréhender les situations qui peuvent être délicates à vélo et repartir avec des conseils simples et utiles à appliquer pour vos déplacements du quotidien.



Le programme :

- 20 juillet : Fécamp (76), parking de la Mâtire (face à l'Office du tourisme)
- 21 juillet : Deauville (14), piscine Olympique de Deauville (sur le parvis)
- 22 juillet: Ouistreham (14), esplanade Alexandre Lofi
- 24 juillet : Larmor-Plage (56), esplanade de Port-Maria (près du Casino)
- 25 juillet : Carnac (56), parking de la pointe Churchill, Av. de la Pointe
- 26 juillet : La Turballe (44), place du marché
- 28 juillet : La Palmyre (17), parking du boulevard de la plage
- 29 juillet : Châtelailon-Plage (17), esplanade face à l'église
- 30 juillet : Saint-Palais-sur-Mer (17), place de l'océan
- 31 juillet : L'Aiguillon-la-Presqu' île (85), place du marché, Av. de l'Océan
- 03 août : Saint-Hilaire-de-Riez (85), parking de la grande plage de Sion
- 04 août : Saint-Jean-de-Monts (85), esplanade Espace des Oiseaux
- 06 août : Saint-Brevin-les-Pins (44), esplanade Christian Massicot
- 07 août : Saint-Michel-Chef-Chef (44), parking du Grand Escalier

"Raconter l'histoire du vélo"

Le partage de la route toujours au cœur de l'engagement.

En plus d'être partenaire majeur du festival Vélo in Paris, avec l'Allianz Draisienne Cup, son stand prévention et l'exposition présente sur le stand Mai à vélo, Allianz Prévention est également à l'origine de la **table-ronde "Raconter l'histoire du vélo"** qui a eu lieu le vendredi 24 avril au Parc Floral de Paris.

Nous n'avez pas pu y assister ? On vous débrief :

- Dès ses débuts (à la fin du XIX^e siècle), le vélo a connu des cohabitations délicates avec les autres usagers.
- Entre débat « pour / contre » les infrastructures cyclables en 1930, obligation des pistes cyclables en 1933, disparition temporaire de l'automobile durant l'occupation (Seconde Guerre Mondiale), et déclin du vélo face à l'essor de l'industrie automobile pendant les Trente Glorieuses, on comprend qu'**à travers les décennies, le vélo n'a jamais disparu mais la place qui lui a été attribuée au sein de l'espace public a fluctué selon les périodes.**
- Les aménagements cyclables racontent une vision de la ville et illustrent l'évolution de l'espace de l'humain en ville ("**cycloarchéologie**") : les infrastructures ont un rôle structurant pour légitimer les usagers, en pensant la complémentarité des modes, avec par exemple l'émergence récente des Réseaux Express Vélo. Ainsi, **la transformation urbaine induite permet de prendre en considération l'ensemble des usages dès la conception pour en parer les éventuels conflits**, notamment entre les piétons et les cyclistes. Le **baromètre Allianz-France CSA 2026** sur le partage de la route suit l'évolution et la perception de ces dissensions, plus visibles aujourd'hui que par le passé.
- Au final, **le vélo appelle une redistribution de l'espace public pour le rendre plus inclusif.** Il inverse la hiérarchie : dans une ville cyclable, le plus vulnérable gagne !



Une table-ronde passionnante animée par Frédéric DUPONT de l'Ademe, en présence d'Aude RAYNAUD (doctorante au sein du Réseau Vélo et Marche), Manon ESKENAZI (chargée de recherche au Laboratoire Ville Mobilité Transport), Marielle MARECHAL (responsable Prévention Routière chez Allianz France), Clément DUSONG (docteur en urbanisme et chercheur associé spécialisé en sciences sociales à la croisée du vélo), et enfin Stein VAN

Vélo in Paris en image

5ème baromètre "Partage de la route"

Quid de l'assurance vélo

Chaque année avec Mai à vélo, nous contribuons ensemble à mettre de plus en plus de personnes en selle. C'est d'ailleurs peut-être votre cas ! Vous vous posez alors peut-être la question de votre couverture assurantielle ou de celle de votre monture... On vous en dit plus. ↓



Bon à savoir :

- L'assurance vélo n'est pas obligatoire en France, même pour les vélos à assistance électrique. En cas d'accident, c'est votre **Responsabilité Civile** (incluse dans l'assurance habitation) qui prend le relais et indemnise les dommages causés au tiers, si vous êtes responsable.
- Pour couvrir vos propres dommages corporels, vous pouvez souscrire à une "**Garantie des accidents de la vie**" qui vous protège en cas d'accident et de chute à vélo.
- Pour couvrir les dommages causés directement à votre vélo et en cas de vol à l'extérieur, vous pouvez souscrire à un **contrat d'assurance**

"dommages aux biens en tous lieux" spécifique au vélo (par exemple, le contrat "Loisirs, bijoux et aides à l'autonomie" chez Allianz).

- Dans tous les cas, pour vous couvrir en cas d'un éventuel litige avec un tiers, vous pouvez souscrire à une **assurance Protection juridique** - une garantie qui peut être annexée à votre contrat d'assurance multirisques habitation, scolaire, ou faire l'objet d'un contrat spécifique (par exemple, le contrat "Protection juridique du particulier" chez Allianz).

Tous les conseils assurances, équipements et prévention

Nouveautés : les formats vidéos courts !

Mai à vélo est une super opportunité pour rappeler que chaque coup de pédale peut devenir un signal concret en faveur d'une mobilité plus durable.



Vrai ou faux : la signalisation à vélo

Un quiz vrai-faux pour tout comprendre des panneaux de signalisation spécifiques au vélo.

Maintenant que vous êtes incollables, vous passez à la pratique ?



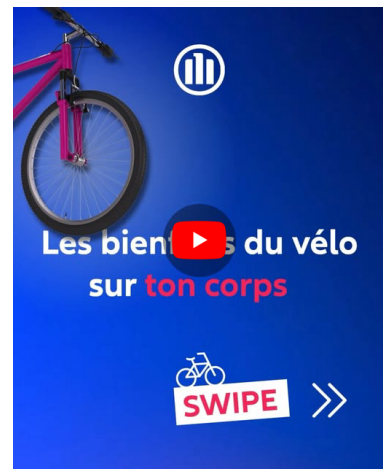
Partage de la route : la distance de sécurité

La route, ça se partage.

Petit rappel :

- 1m en aggro
- 1,5m hors aggro

Et surtout... on reste attentif ! Pas de dépassement dans les virages ni quand la visibilité est réduite.



Les bienfaits du vélo sur le corps

Et si c'était le bon moment pour se (re)mettre en selle ?

30 minutes de vélo par jour suffisent déjà pour en ressentir les bienfaits.

Le plus important, c'est de commencer à son rythme !

A bientôt sur les vélos !!



UN MOIS POUR
ADOPTER LE VÉLO...
POUR LA VIE.



ÉDITION 2026

Membres du collectif



Partenaires



Rejoignez le mouvement et suivez l'actualité de Mai à vélo 



[Se désinscrire](#)